

**Département
Des ARDENNES**

=====
**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

Conseillers de la Communauté
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 15.11.2023
Convocation faite
Le 31.10.2023

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 07 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, et le mardi sept novembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2023, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

**Délibération
N°2023-11-191**

**Demande de subvention
au titre de la Dotation
d'Equipement des
Territoires Ruraux (DETR)
et de la Dotation de Soutien
à l'Investissement Local
(DSIL) pour 2024**

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX (à partir du point n°2023-11-181), Mathieu SONNET, André ESCOBAR, Robert ITUCCI, M^{mes} Angélique WAUTOT, Jennifer PECHEUX (à partir du point n°2023-11-181 et à partir du point n°2023-11-183), M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Antoine DI CARLO, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{me} Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M^{me} Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : MM. Hervé FRANCOTTE (pouvoir à M. Bernard DEKENS), Pascal GILLAUX (jusqu'au au point n°2023-11-180), M^{mes} Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), Magali CAPLET (pouvoir à M. André ESCOBAR), MM. Eric GUERINY, Claude WALLENDORFF (pouvoir à M. Pascal GILLAUX), M^{mes} Jennifer PECHEUX (jusqu'au point n°2023-11-180 et au point n°2023-11-182), Isabelle FABRE (pouvoir à M. Antoine DI CARLO), MM. Sébastien PAULET (pouvoir à M. Jean-Pol DEVRESSE), M^{mes} Laure BARBE (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), Laëtitia COMPAGNON, M. Fabien BONFILS.

M. Daniel DURBECQ, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a accepté.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Vu sa délibération n°2020-09-209 du 29 septembre 2020, relative aux délégations du Conseil de Communauté au Président,

Vu l'article 179 de la loi de Finances 2011, instituant la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR),

Vu le courriel de la Préfecture des Ardennes du 6 octobre 2023, sollicitant la Communauté pour présenter ses demandes de subvention au titre de la DETR 2024,

Considérant la nécessité de déposer, au même moment les dossiers éligibles à la Dotation de Soutien à l'investissement Local (DSIL),

Considérant l'avis favorable de la Commission des Finances, à l'unanimité, réunie le 06 novembre 2023,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à la majorité :

- * **décide** de présenter les dossiers de demandes de subventions suivants, au titre de la DETR ou de la DSIL pour 2024 :

Pour la DSIL :

- Installation de panneaux solaires sur les bâtiments industriels du futur site CIBOX,
 - o Ce dossier ne peut pas encore être déposé au titre du Fonds Vert. La Préfecture a invité à ce qu'il soit déposé au titre de la campagne DETR/DSIL 2024.
- Aménagement de l'extension du CISE à VIREUX-MOLHAIN (1 280 000 € HT),
- Travaux d'isolation des bâtiments existants du CISE à VIREUX-MOLHAIN. L'opération pourrait être phasée pour lisser les dépenses avec une demande de subvention unique (estimation : 228 650 € HT),
- Remplacement du dôme de la piscine de REVIN (estimation 200 000 € HT),

Pour la DETR :

- Reconstruction du pont de Fromelennes et des murs de berge (estimation : 179 500 € HT),
 - Rénovation de la voirie d'accès au Fantasticable (Terralitude) à FUMAY (estimation : 105 499,90 € HT),
- * **autorise** le Président à compléter ces demandes voire à les fusionner afin de favoriser leur prise en compte par les services de l'Etat,
 - * **donne délégation** au Président pour finaliser et déposer tous les dossiers de demandes de subventions ainsi que tout autre projet éventuel, correspondant à la programmation 2024 de la DETR ou de la DSIL, conformes aux catégories prioritaires et aux taux minimum et maximum de subvention applicables à chacune d'entre elles.

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS

